mutuelle entrain

la lettre

ÉDITORIAL

LÉGITIMEZ
VOS DÉLÉGUÉS

Nos sections ont terminé la prospection des délégués qui animeront la vie démocratique de votre mutuelle ces trois prochaines années.

Vous avez reçu bulletin de vote et enveloppe réponse.

Ce vote, pour qu'il soit valablement comptabilisé, doit impérativement être effectué par correspondance.

Aucun vote physique ne peut être pris en compte car le bureau de vote de votre section ne sera mis en place que pour le dépouillement.

Une forte participation au scrutin démontrera l'implication des adhérents dans la vie de la mutuelle. Il est important que les délégués de vos sections soient légitimés par un vote massif afin qu'ils aient le sentiment d'être vraiment porteurs de vos besoins et de vos aspirations en matière de santé.

« Une forte participation au scrutin démontrera l'implication des adhérents. »

Les trois années de la prochaine mandature vont voir des transformations importantes dans l'entreprise SNCF. Avec comme conséquence des modifications importantes dans notre façon de vivre la complémentaire santé.

Le premier de ces bouleversements pourrait être l'annonce de la mise en place d'un contrat collectif pour les contractuels à la SNCF à l'horizon 2014.

Pour être présente dans ces changements, votre mutuelle devra pouvoir compter sur tous ses militants, dont les premiers d'entre eux, ses délégués.

Michel Rivière
Secrétaire général

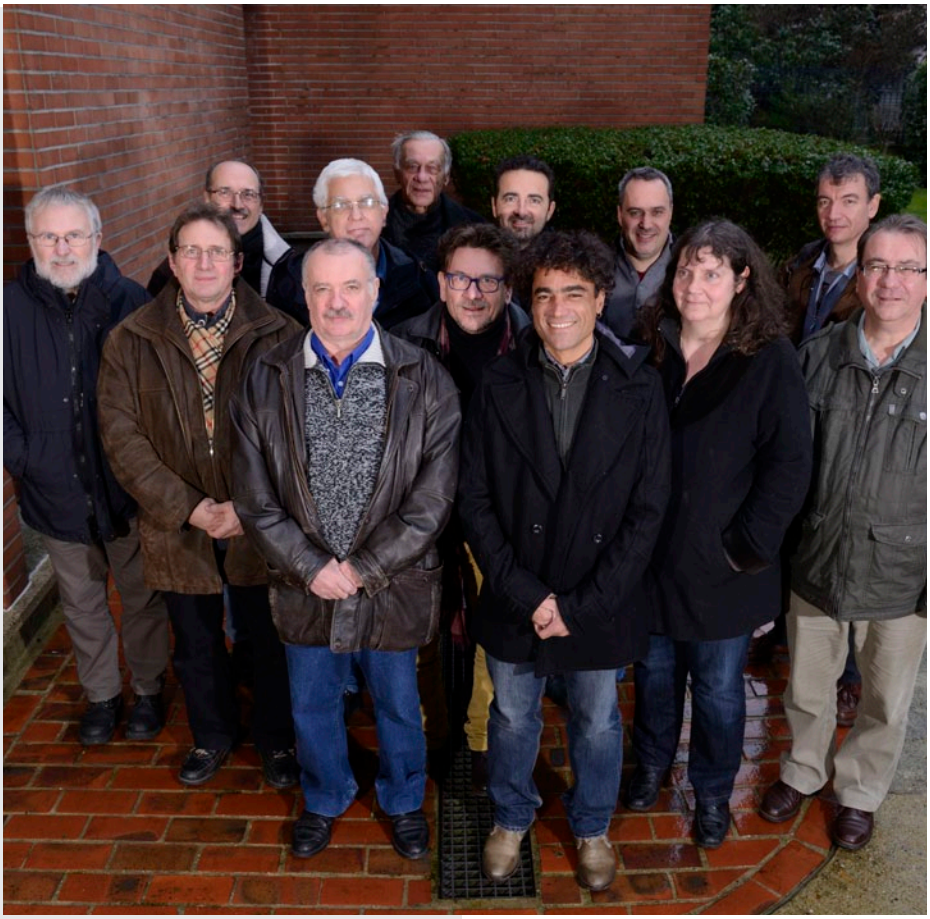

Vos dirigeants se mobilisent

Depuis quatre ans que Mutuelle Entrain existe, le rôle de vos élus régionaux et nationaux a évolué. Le 29 janvier à Paris, les instances dirigeantes de la mutuelle se sont réunies pour réfléchir et faire le point sur le rôle, les missions et le quotidien des responsables politiques.

Treize sections étaient présentes à Paris pour échanger et discuter de la place du président ou de la présidente de section, qui doit être avant tout un générateur d'idées et de projets !

La gestion du personnel n'étant plus de son ressort, il peut se consacrer pleinement à son rôle politique : relations avec la SNCF, les organisations syndicales, ▶

ACTUALITÉ

mutualisation

PARRAINAGE

2013, l'année des jeunes cheminots

Notre offre Jeunes actifs propose des cotisations très compétitives. À nous, élus, adhérents, salariés de Mutuelle Entrain, de le faire savoir aux jeunes cheminots non adhérents et de leur faire découvrir notre mutuelle.

Vous avez un rôle à jouer : vous pouvez les parrainer… Le parrainage permet à votre filleul cheminot de bénéficier d'un mois de cotisation offert et, à vous-même, de recevoir un chèque cadeau d'une valeur de 20 €.

Demandez les bulletins de parrainage à votre agence, ou téléchargez-les sur Internet ou, mieux, faites-le directement depuis votre espace personnel sur *www.mutuelle-entrain.fr*

Le filleul cheminot peut aussi réaliser son devis sur notre site et avoir ainsi le détail et les explications de ce que lui propose Mutuelle Entrain.

DÉVELOPPEMENT

Bienvenue aux nouveaux adhérents

Plus de 1 700 adhérents ont rejoint Mutuelle Entrain pour cette nouvelle année. L'attrait de votre mutuelle se confirme et nous vous remercions, vous adhérents, de nous plébisciter : vous avez parrainé plus de 370 adhésions.

SOINS

Médecine SNCF

Vous êtes adhérent, agent du cadre permanent ou titulaire d'un contrat de professionnalisation ? Mutuelle Entrain vous donne la possibilité de bénéficier d'une cotisation adaptée à votre appartenance professionnelle. Seules contraintes, utiliser le parcours de soins « Médecine SNCF » et remplir quelques formulaires remis par votre médecin de région, ou par un centre médical ou un médecin agréé SNCF. • **Pour en savoir plus** *https://extranet.sncf.com page Les Essentiels RH puis Service médical et Médecine de soins.*

▶ Vos dirigeants se mobilisent (suite)

les CER et les composantes régionales du mouvement mutualiste. Il doit aussi impulser la vie de la section en matière de mutualisation et de prévention et participer activement à la communication de la mutuelle.

Un agitateur de militants

En cette période d'élection des délégués, il doit aussi prévoir la détection et le renouvellement des cadres car, dans l'ensemble, toutes nos sections vieillissent.
Enfin, il anime une équipe de délégués et de correspondants sur son territoire.
Même si chaque section a ses propres problèmes, inhérents à son histoire et à sa région, cette réunion s'est avérée très utile pour confronter les expériences de chacun ; pour faire vivre la démocratie et la proximité, clés de voûte de Mutuelle Entrain. ●

INTERVIEWS

Être président de section aujourd'hui

Quoi de mieux, pour rendre compte des réflexions des responsables politiques, qu'une interview expresse de deux présidents de section ?
L'un, Jean-Louis Droitecour, de la Section Limoges et Région, a vécu la fusion des mutuelles régionales en une seule et même mutuelle nationale ; l'autre, Jean-Luc Vignault, de la Section Région parisienne, a pris ses responsabilités il y a un peu plus d'un an.

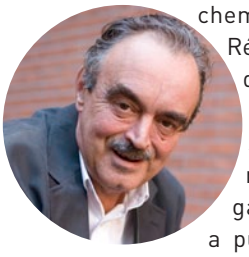

Qu'a changé la création de Mutuelle Entrain dans la vie démocratique de votre section ?

Jean-Louis Droitecour : La vie démocratique d'une mutuelle a toujours été pour moi la condition indispensable d'un bon fonctionnement. Après la Mutuelle des cheminots de Limoges et Région, puis la Mutuelle du Sud-Ouest, Mutuelle Entrain a été l'aboutissement d'un engagement où la proximité, gage de démocratie, a pu être garantie. J'en veux pour preuve la satisfaction exprimée au quotidien par les adhérents de la section.

Jean-Luc Vignault : La création de Mutuelle Entrain n'a pas fondamentalement changé la vie démocratique de la section. Nous avons toujours un Conseil, qui est chargé de discuter et de relayer les prérogatives du conseil d'administration. La différence, c'est que les décisions se prennent au niveau supérieur, la section n'est pas une mutuelle. Mais il est toujours de notre ressort de trouver les militants qui alimenteront les instances de la mutuelle.

En tant que président, quels rôles souhaitez-vous pour les instances de la section (Conseil, bureau de section, administrateurs, président) ?

Jean-Louis Droitecour : Président de la Section de Limoges, j'apprécie que les élus locaux soient écoutés par les instances dirigeantes de la mutuelle et je considère aujourd'hui que les différentes commissions et rencontres permettent aux élus de faire remonter les préoccupations des adhérents de la section.

Jean-Luc Vignault : Les rôles des différentes instances de la section sont définis dans les statuts et ils correspondent bien au travail effectué. Le Conseil de section discute de la politique menée par le conseil d'administration. Il s'occupe de la prévention et de la mutualisation dans son secteur, en fonction des militants disponibles, alors n'en demandons pas trop.

Comment un délégué Mutuelle Entrain peut-il s'investir aujourd'hui dans la vie mutualiste ?

Jean-Louis Droitecour : Le rôle du délégué, essentiel, est de faire connaître les prestations servies par la mutuelle,

d'expliquer les décisions prises en conseil d'administration et, surtout, d'être le relais des élus auprès de ses collègues de travail : c'est en ce sens qu'il doit s'investir et que nous devons l'accompagner dans sa démarche.

Jean-Luc Vignault : Un délégué Mutuelle Entrain peut s'investir dans la vie mutualiste en participant aux assemblées de section, surtout en faisant connaître la mutuelle sur son lieu de travail auprès de ses collègues, en participant aux tournées de mutualisation et, s'il veut s'impliquer un peu plus, en devenant membre du Conseil de section. ●

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Convention, mode d'emploi

Le conventionnement des établissements hospitaliers (cliniques et hôpitaux) est au cœur de la maîtrise des dépenses de santé. Mutuelle Entrain, en collaboration avec les organismes nationaux et régionaux, se bat pour que cette politique soit effective sur tout le territoire.
Vous vous posez des questions sur ce dispositif ? Nous répondons aux plus courantes.

Qu'est-ce que le conventionnement ?

La signature de conventions vous permet de bénéficier de tiers payant (sur les postes pris en charge par Mutuelle Entrain) et de tarifs négociés pour la chambre particulière, et ainsi d'avoir un reste à charge maîtrisé, voire nul.

Est-ce que cela concerne tous les types d'établissement ?

Non, cela ne concerne que les hospitalisations en médecine, chirurgie ou obstétrique. Les tarifs négociés ne concernent pas encore les soins de suite, la rééducation (moyens et longs séjours) ni la psychiatrie.

Comment sont-ils choisis ?

Des conventions sont déclinées, région par région, avec des établissements sélectionnés sur des critères objectifs de qualité et de tarifs, avec un maillage territorial suffisant.

Je dois me faire hospitaliser. Comment savoir si l'établissement où je dois me rendre est conventionné ?

– En vous tournant vers votre agence, qui pourra répondre à toutes vos questions (conventions, tarifs de la chambre particulière, restes à charge…) sur l'ensemble de votre région ;
– ou en téléphonant à Priorité Santé Mutualiste, qui sera à même de vous préciser la situation conventionnelle des établissements de votre région : 3935 **donnez votre code mutuelle 6188** (prix d'un appel local depuis un poste fixe hors box Internet).

Je n'ai pas eu le temps de téléphoner ni de passer à mon agence…

Ce n'est pas grave : l'établissement a en principe la liste des mutuelles avec lesquelles il a signé une convention. Vous pouvez également tâcher de repérer l'affiche ou l'autocollant qui figurent parfois dans les bureaux des admissions.

Que dois-je présenter comme justificatifs ?

Comme dans n'importe quel établissement, votre carte Vitale et votre carte de mutuelle. Ainsi, vous pourrez bénéficier du tiers payant sur tous les postes pris en charge par Mutuelle Entrain. ●

services

INTER MUTUELLES ASSISTANCE

ASSISTANCE VIE QUOTIDIENNE
24 heures sur 24

Quelle que soit votre garantie santé, vous bénéficiez d'une assistance pratique au quotidien en cas de coup dur.

- **Aide à domicile en cas d'hospitalisation de plus de deux jours :** vous en bénéficiez quand vous rentrez directement chez vous après une hospitalisation. Vous ne pouvez pas en bénéficier si vous êtes orienté vers un service ou un établissement de soins de suite.
- **Prise en charge des enfants** de moins de 16 ans lorsque vous êtes hospitalisé.
- **Garde d'enfants,** s'ils sont malades ou accidentés, avec une possibilité d'école à domicile.
- **Assistance téléphonique maternité** pour écouter, informer et accompagner les parents après une naissance.
- **Transfert et garde des animaux** de compagnie en cas d'hospitalisation.

Un numéro accessible **24 heures sur 24 : 05 49 34 82 58,** communiquez votre numéro d'adhérent.

AQUITAINE ET MIDI-PYRÉNÉES
-15 % sur les montures

LES OPTICIENS MUTUALISTES

Mutuelle Entrain et l'UGRM (Union de gestion de réalisations mutualistes) de Toulouse ont signé une convention qui fait bénéficier les adhérents de la mutuelle d'une remise permanente de 15 % sur la monture pour l'achat d'une monture et 2 verres.

Cette réduction est valable dans les 8 magasins Opticiens Mutualistes de l'UGRM en Aquitaine et en Midi-Pyrénées : Blagnac (ouverture en 2013), Blaye, Bègles, Bordeaux, Carbon-Blanc, Langon, Oloron-Sainte-Marie, Toulouse.

- **Pour en savoir plus :** *www.mutuelle-entrain.fr page Actualités*

Comprendre ma carte mutualiste 2013

Sésame de votre parcours de soins, à conserver à proximité de votre carte Vitale.

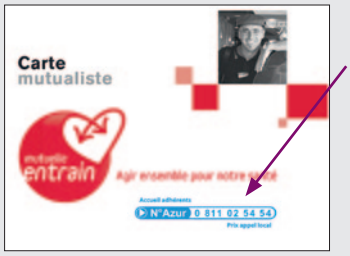

Pour joindre la Mutuelle (prix d'un appel local depuis un fixe, hors box Internet)

Pour comprendre les abréviations utilisées

pour appeler Priorité Santé Mutualiste en indiquant votre code d'accès

Agence de rattachement

N° d'adhérent, à rappeler dans toute correspondance

Validité de la carte

Formule de votre garantie

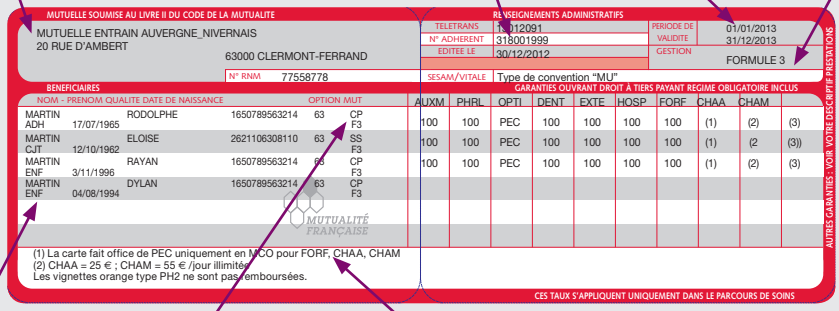
MUTUELLE SOUMISE AU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ
MUTUELLE ENTRAIN AUVERGNE_NIVERNAIS
20 RUE D'AMBERT
63000 CLERMONT-FERRAND
N° RNM 77558778
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
TELETRANS 1012091
N° ADHERENT 318001999
EDITEE LE 30/12/2012
SESAM/VITALE Type de convention "MU"
PERIODE DE VALIDITE 01/01/2013 31/12/2013
GESTION FORMULE 3
BENEFICIAIRES
GARANTIES OUVRANT DROIT A TIERS PAYANT REGIME OBLIGATOIRE INCLUS
NOM - PRENOM QUALITE DATE DE NAISSANCE OPTION MUT
AUXM PHRL OPTI DENT EXTE HOSP FORF CHAA CHAM
MARTIN RODOLPHE 1650789563214 63 CP F3 100 100 PEC 100 100 100 100 (1) (2) (3)
MARTIN ELOISE 2621106308110 63 SS F3 100 100 PEC 100 100 100 100 (1) (2) (3))
MARTIN RAYAN 1650789563214 63 CP F3 100 100 PEC 100 100 100 100 (1) (2) (3)
MARTIN DYLAN 1650789563214 63 CP F3
ADH 17/07/1965
CJT 12/10/1962
ENF 3/11/1996
ENF 04/08/1994
MUTUALITÉ FRANÇAISE
(1) La carte fait office de PEC uniquement en MCO pour FORF, CHAA, CHAM
(2) CHAA = 25 € ; CHAM = 55 € /jour illimité
Les vignettes orange type PH2 ne sont pas remboursées.
AUTRES GARANTIES : VOIR VOTRE DESCRIPTIF PRESTATIONS
CES TAUX S'APPLIQUENT UNIQUEMENT DANS LE PARCOURS DE SOINS

Personnes protégées et leur régime obligatoire (CP, SS...)

Tarif de prise en charge selon votre formule

La carte fait office de prise en charge pour le forfait journalier et la chambre particulière à l'hôpital

UNE CAMPAGNE EN MILIEU CHEMINOT

PRÉVENTION

La prévention solaire, pas que pour les vacances

Mutuelle Entrain poursuit sa politique de prévention en lançant « Soleil & santé », une action nationale d'envergure sur la prévention solaire. C'est toute la capacité d'une mutuelle nationale qui est ainsi mise à l'épreuve. En effet, si Mutuelle Entrain a trouvé un bon tempo pour développer la prévention un peu partout sur son territoire, c'est la première fois qu'elle déploie une action d'envergure nationale.

Un thème fédérateur

La prévention solaire présente l'avantage de toucher divers publics. Enfants, actifs, familles ou retraités, chacun peut être sensibilisé sur ce sujet. Le soleil, souvent synonyme de vacances, de bien-être et de convivialité, n'en demeure pas moins un risque si l'on ne respecte pas certaines règles de prudence. Cette action est issue d'un partenariat du Pôle Prévention et Promotion de la Santé avec l'association « Sécurité solaire », centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé créé par un groupe de scientifiques et présidé par le docteur Jean-Pierre Cesarini.

Cette campagne nationale dans le monde cheminot, relayée dans les régions, est aussi l'occasion de mettre en synergie toutes les composantes de notre mutuelle (techniques et politiques, service Communication et Pôle Prévention...).

Des initiatives par section

Plus concrètement, l'équipe et les partenaires du Pôle Prévention et Promotion de la Santé ont défini des actions nécessitant la création d'un grand nombre de supports destinés à épauler les sections régionales dans leur projet local. Chaque section mutualiste va ainsi s'emparer de cette campagne de prévention « Soleil & santé » et en faire un temps fort de son activité de proximité. La plupart des sections s'appuient sur des partenariats locaux pour porter cette opération en milieu cheminot, au travail ou en famille, et en faire une réussite nationale au service des adhérents.

Programme détaillé dans le prochain numéro. ●

Pour marquer ce cap, le Pôle Prévention et Promotion de la Santé sera identifié par un nouveau logo, utilisé à chaque action de prévention.

Pôle Prévention Santé

sections

NANCY-METZ ET RÉGION
Merci Dominique

Administratrice de la Mutuelle des Cheminots de Nancy-Metz depuis juin 2006, puis membre du Conseil de section de Nancy-Metz de Mutuelle Entrain, Dominique Mary-Rigolot vient de mettre un terme à son mandat à l'orée de cette année 2013.

Très active dans la vie de la mutuelle et de la Section de Nancy-Metz, elle a donné beaucoup de son temps et de son énergie à la promotion et à l'animation de la prévention.

Animatrice des « Ateliers mémoire » pour Mutuelle Entrain, elle a participé activement à la relance de la commission nationale Prévention de Mutuelle Entrain auprès d'Aline Bizot et de son équipe.

RÉGION DE DIJON ET LIMOGES ET RÉGION
Habillées en Mutuelle Entrain

La mise en couleur du réseau se poursuit. Bientôt ce seront les agences de Bordeaux, Clermont-Ferrand, Paris, Saintes,Toulouse...

Agence de Dijon
13, avenue Albert-Ier, 21005 DIJON
SNCF 531 617
Fax : 03 80 53 18 30
dijon@mutuelle-entrain.fr

Agence de Limoges
43, rue Saint-Paul,
87000 LIMOGES
Fax : 05 55 32 93 12
limoges@mutuelle-entrain.fr

Maquette originale meanings – Réalisation Viva.com – Photos Entrain – Imprimerie Ydprint – mars 2013